



## RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-LOUISE

En vertu de l'article 176.2.2 du *Code Municipal du Québec*, chaque municipalité doit rendre publics les faits saillants de son rapport financier et du rapport de son vérificateur externe pour l'exercice s'étant terminé au 31 décembre, et ce, à chaque année.

### RAPPORT DU VÉRIFICATEUR | MALLETTE S.E.N.C.R.L.

Le rapport du vérificateur externe ainsi que le rapport financier pour l'année 2023 ont été présentés le 2 juillet 2024 lors de la séance régulière du Conseil. Voici le résultat des dépenses et revenus totaux et le comparatif avec l'année 2022 :

<b>Exercice 2023</b>		<b>Exercice 2022</b>	
Revenus	1 974 660\$	Revenus	1 387 007\$
Dépenses et immobilisations	1 549 209\$	Dépenses et immobilisations	1 432 481\$
Excédent (déficit)	425 451\$	Excédent (déficit)	(45 474\$)

La différence entre le déficit de l'exercice, les affectations et les dépenses reliées au financement soustrait à la conciliation à des fins fiscales révèle un excédent de 44 669\$ pour l'année 2023 contrairement à 108 949\$ pour l'année 2022.

Excédent cumulé total 475 212\$

Le vérificateur confirme que la situation financière de notre municipalité est fidèlement représentée dans chacune des données présentées dans le Rapport financier 2023 et chacun et chacune de vous peut consulter ce rapport au bureau municipal ou en demander une copie.

### SURVOL DES RÉALISATIONS 2023

- Investissement de 486 503.09\$ pour le contrat de « Pavage de diverses routes », principalement le 4<sup>e</sup> Rang Ouest, le chemin Saint-Joseph ainsi que la correction de la rue des Quatre-Vents;
- Investissement de 212 915.13\$ pour le contrat de « Remplacement du ponceau de la route de l'Église;
- Investissement de 43 089.39\$ pour la réfection du versant Ouest de la toiture de la Salle du 125<sup>e</sup>;
- Investissement de 110 236.88\$ pour l'achat d'un nouveau camion à neige de marque Freightliner 2012;
- Concertations publiques sur les différents projets de reconversion à la suite de quoi le résultat de la firme spécialisée en reconversion, Passerelle Coopérative en patrimoine a présenté à la population son rapport final en avril;
- Adoption de quatre règlements d'urbanisme :

- Règlement numéro 335-2023 sur la démolition d'immeubles
- Règlement numéro 336-2023 modifiant les règlements d'urbanisme concernant les permis et certificats et sur l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction, le zonage, le plan d'urbanisme et les dérogations mineures
- Règlement numéro 337-2023 modifiant les règlements d'urbanisme concernant les permis et certificats et sur l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction
- Règlement numéro 339-2023 sur l'occupation et l'entretien des bâtiments de la Municipalité de Sainte-Louise
- Installation d'une nouvelle affiche à l'entrée du village énumérant les différents acteurs commerciaux de la Municipalité;
- Restauration du jeu de pétanque et de shuffleboard au parc municipal;
- Sous la gouverne de la MRC de L'Islet et regroupées avec plusieurs municipalités environnantes, signature avec la société Campor pour la vidange des fosses septiques et ce, pour les cinq (5) prochaines années;
- Remboursement de deux (2) prêts venant à échéance au cours de l'année pour une somme totale de 237 971.90\$;
- Déploiement du Marché aux Caissons avec l'aide de la MRC de L'Islet pour la création des Marchés culturels;
- Obtention d'une subvention provenant de la MRC de L'Islet pour l'installation d'une terrasse adjacente à la Salle du 125<sup>e</sup> qui verra le jour à l'été 2024;
- Nouvelle formule pour le Camp de jour. Des sorties, chaque semaine et activités sur place, sans frais supplémentaire.

#### **RÉMUNÉRATION DES ÉLUS POUR 2023**

	Rémunération	Allocation de dépenses
Maire	6 690.40\$	3 345.20\$
Conseiller	2 230.68\$	1 115.32\$

#### **CONCLUSION**

La Municipalité dispose d'une bonne situation financière.

Nous avons pu obtenir différentes subventions pour aider à défrayer les coûts des différents travaux de voirie qui ont été faits à nos infrastructures lors de la dernière année.

Normand Dubé, maire